

Contrat d'Objectif Territoire Énergie Climat (COTEC)

Contexte

Lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoire 100% Énergies Renouvelables (Région/ADEME), Saint-Lô Agglo s'engage à concevoir une stratégie de transition énergétique aux objectifs plus ambitieux que ceux fixés dans la loi de transition énergétique pour la croissance verte, à savoir : réduire la consommation d'énergie du territoire de 50 % d'ici à 2040 par rapport à 2010, et couvrir à 100 % par les énergies renouvelables les besoins énergétiques du territoire en 2040.

Dans ce cadre, l'ADEME a proposé à Saint-Lô Agglo la signature d'un Contrat d'Objectifs Territoire Énergie Climat (COTEC), qui soutient la réalisation de projets territoriaux « exemplaires » de transition énergétique et particulièrement ambitieux.

Une convention de financement a été signée en novembre 2019, le COTEC inclut effectivement un financement contribuant à la mise en place du programme d'actions de transition énergétique (PCAET) de 214 055 € sur 3 ans, dont une part variable de 79 055 € soumise à l'atteinte des objectifs fixés.

Principes

À travers les COTEC, l'ADEME souhaite :

- se positionner aux côtés des territoires particulièrement ambitieux, exemplaires et novateurs
- intégrer de nouveaux sujets aux PCAET
- concrétiser une stratégie transversale structurée autour d'actions à enjeux et visant des résultats concrets et mesurables.

Ces contrats :

- permettent de tester des modes opératoires, d'expérimenter des actions innovantes ou de nouvelles méthodes
- sont évalués sur la base d'indicateurs et valeurs cibles, permettant de déterminer si l'action ou la méthode est pertinente en vue de la transposer

Contenu

Thématiques classiques :

Au travers du COTEC, Saint-Lô Agglo met en œuvre une démarche qui répond à 7 enjeux majeurs : agriculture/alimentation durable ; mobilisation du monde économique ; sensibilisation des citoyens sur la mobilité active, planification énergétique, mobilisation autour de la filière bois énergie, production d'Énergies Renouvelables, organisation interne.

Des objectifs fixés à atteindre

1- Encourager et accompagner le changement de pratiques auprès des entreprises du territoire engagées dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT) ;

Résultats attendus : aide à l'identification des motivations, réticences et leviers des acteurs des entreprises sur les 3 périmètres cités. Réalisation de documents de communication engageante pour accompagner la mobilisation des entreprises et des autres acteurs dans le cadre de la démarche "Tremplin EIT".

2- Santé environnement : développer un suivi et une information des usagers sur la qualité de l'air intérieur : bâtiments non soumis à la réglementation ;

Résultats attendus : travail avec un spécialiste de l'accompagnement au changement de pratique :

définition d'une méthodologie pour identifier les pratiques

définition d'une stratégie d'accompagnement des usagers des locaux "sensibles" vis-à-vis de la qualité de l'air

recommandations spécifiques aux locaux sportifs, amélioration de la qualité de l'air intérieur dans les bâtiments communautaires, bien-être des usagers.

3- Mettre en place une maison itinérante de la mobilité qui permettra de recueillir les besoins des habitants en terme de mobilité rurale ;

Résultats attendus : identification des besoins des habitants et développement des mobilités douces sur tout le territoire - initier une dynamique de changement de comportement - développement d'une culture commune de la mobilité en lien avec les enjeux environnementaux et les politiques territoriales (aménagement, urbanismes, services...).

4- Développement de la méthanisation sur le territoire : mobilisation des élus et des agriculteurs et associations d'habitants ;

Résultats attendus :

connaissance de la perception de la méthanisation par les habitants, élus et agriculteurs (réalisation d'enquêtes : avant et après l'accompagnement au changement)

évolution favorable des perceptions négatives recensées

développement de projets d'unités de méthanisations sur le territoire.

5- Accompagnement d'un panel d'habitants sur l'évolution du service de collecte des déchets vers une tarification incitative ;

Résultats attendus :

adhésion des usagers à un nouveau mode de consommation responsable

identification des motivations, réticences et leviers d'une population test vis-à-vis de l'évolution du mode de collecte et tarification

définition d'une méthode d'accompagnement des usagers facilitant le passage à la tarification

incitative en prenant en compte la consommation responsable (lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des emballages...)

test et suivi de la méthode (sondage sur le degré de satisfaction des usagers)

en lien avec le panel test, mise en place d'un "coaching" des élus pour accompagner le passage à la tarification.

6- Planification du développement des énergies renouvelables et développement des réseaux gaz ;

Résultats attendus : définir les potentiels de développement et affiner les scénarios de développement des EnR.

7- Mettre en place un cycle d'information et de mobilisation sur le bois énergie ;

Résultats attendus : informer, former et mobiliser les élus, propriétaires fonciers, agriculteurs à l'intérêt économique et environnementale d'une filière bois énergie locale.

8- Réalisation d'une animation test sur la géothermie très basse énergie ;
Résultats attendus : sensibiliser les élus, acteurs des constructeurs, des architectes et des services de l'Agglo sur la géothermie très basse énergie appliquée aux bâtiments neufs.

9- Sensibilisation des habitants à la consommation responsable ;
Résultats attendus : réduction du gaspillage alimentaire de 10% sur les 8 sites désignés par Saint-Lô Agglo (accueil de loisirs, cantines, etc...).

10- Mettre en place une démarche de sobriété numérique au sein des services de Saint-Lô Agglo.
Résultats attendus : réduire l'impact environnemental :

du parc informatique Saint-Lô-Agglo / Ville de Saint-Lô / CCAS
des projets numériques communautaires : wifi territorial, cartable électronique des élus, smart city ...

Pour chacune des 10 actions, des résultats attendus par l'ADEME ont été fixés, afin de les atteindre, des indicateurs d'engagements de moyens et de réalisation d'objectifs ont été spécifiés.

Changement de comportement

Le fil conducteur du contrat d'objectif

La mise en œuvre de la transition écologique et énergétique nécessite de substantiels changements à l'échelle collective, mais aussi bien évidemment, à l'échelle individuelle. En effet si le principe de s'engager sur la voie de la transition fait en général consensus auprès des citoyens et des organisations, les usages et pratiques n'évoluent que très lentement. Beaucoup ont envie d'agir, mais notre action est souvent inhibée par de multiples freins, qu'ils soient intérieurs (habitudes, inertie...) ou extérieurs (ampleur du défi, manque de solutions visibles ...). Les phénomènes de résistances au changements restent bien ancrés, enracinés et engendrent, par l'effet de nombre, des blocages de masse.

Pour agir sur les comportements individuels et sur les dynamiques collectives, il apparaît donc nécessaire d'accompagner au changement. La compréhension des pratiques sociales et des phénomènes de blocages, puis la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des acteurs et des habitants sont des facteurs clés de succès de la stratégie de transition énergétique de Saint-Lô Agglo : c'est pourquoi le changement de comportement constitue le fil rouge de ce contrat d'objectif territorial énergie climat.

Ce fil rouge s'est traduit concrètement par l'accompagnement de Saint-Lô Agglo pendant 15 mois par une équipe de spécialiste des sciences humaines et sociales. Celle-ci à aider Saint-Lô Agglo à mieux appréhender les enjeux du changement de comportement et les leviers d'actions potentiels pour une mise en œuvre effective de la stratégie de transition énergétique.

Le résultat final de cette démarche est la proposition d'une méthodologie d'accompagnement au changement de comportements pour les 5 premières actions sur les thématiques d'écologie industrielle et territoriale, de qualité de l'air intérieure, de mobilité rurale, de la méthanisation et de l'évolution du service de collecte des déchets.



*Delphine LABBOUZ,
Docteure en Psychologie
Sociale et
Environnementale*



*Séverine MILLET, Formatrice
à l'accompagnement de
type coaching systémique*



*Thibaud GRIESSINGER,
Chercheur indépendant sur
les dimensions humaines et
sociales de la transition
écologique*

L'équipe de spécialistes des sciences humaines et sociales (SHS)

Le résultat final de cette démarche est la proposition d'une méthodologie d'accompagnement au changement de comportements pour les 5 premières actions sur les thématiques d'écologie industrielle et territoriale, de qualité de l'air intérieure, de mobilité rurale, de la méthanisation et de l'évolution du service de collecte des déchets.

CONTACT



AGENT SAINT-LÔ AGGLO

Isabelle BÉNARD

**Référente de la transition
énergétique**

02 14 29 00 59

Courriel



CONTACTEZ-NOUS

SAINT-LÔ AGGLO

70 rue du Neufbourg

50000 Saint-Lô

Lundi au jeudi

8h30-12h/13h30-17h30

Vendredi

8h30-12h/13h-17h

02 14 29 00 00